

Familles	Actions	Unité de mesure	Nombre de points	Déclaration par l'Institut	Déclaration par le membre
Se former	Suivre une formation dispensée par un organisme de formation ou organisée en interne par son entreprise	Heure	6		Oui
	Suivre une formation en langues étrangères	Heure	3		Oui
	Assister à un colloque ou congrès de l'Institut des actuaires	Heure	4	Oui	
	Assister à un colloque ou congrès du mouvement actuariel non organisé par l'Institut des actuaires (AAE, AAI, ASTIN, AFIR...)	Heure	4		Oui
	Assister à un colloque ou congrès hors mouvement actuariel	Heure	3		Oui
	Assister à une conférence liée à l'actuariat ou un petit déjeuner professionnalisant organisé par l'Institut des actuaires	Heure	6	Oui	
	Assister à une conférence liée à l'actuariat ou un petit déjeuner professionnalisant hors Institut des actuaires	Heure	6		Oui
Former Enseigner	Dispenser une formation	Heure	20		Oui
	Intervenir dans un colloque ou congrès de l'Institut des actuaires	Heure	40	Oui	
	Intervenir dans un colloque ou congrès du mouvement actuariel non organisé par l'Institut des actuaires (AAE, AAI, ASTIN, AFIR...)	Heure	40		Oui
	Intervenir dans un colloque ou congrès hors mouvement actuariel	Heure	10		Oui
	Assurer un cours en formation continue ou initiale (activité annexe ou secondaire)	Cours annuel	100		Oui
Publier ses recherches et travaux	Publier un article dans un bulletin actuariel (BFA, ASTIN...) ou lors d'un colloque ou congrès du mouvement actuariel	Article	100		Oui
	Publier un ouvrage édité ou une thèse en rapport avec les sciences actuarielles	Ouvrage ou thèse	360		Oui
	Publier un article de fond (signé "membre de l'Institut des actuaires") dans un journal ou une revue professionnelle	Article	50		Oui
Encadrer Contrôler les travaux actuariels	Être jury d'une soutenance de mémoire de l'Institut des actuaires	Mémoire	40	Oui	
	Être jury d'une soutenance de mémoire hors Institut des actuaires	Mémoire	30		Oui
	Être jury d'une thèse universitaire en rapport avec les sciences actuarielles	Thèse	80		Oui
	Encadrer un mémoire de fin d'études d'actuariat	Mémoire	120		Oui
	Encadrer un stagiaire deuxième année en actuariat ou en M2 hors actuariat	Stagiaire	30		Oui
	Être tuteur d'un mémoire ERM	Mémoire	40		Oui
	Rédiger une note de relecture dans le cadre du comité de lecture d'un bulletin actuariel (BFA, ASTIN...)	Note	15		Oui
Contribuer à la vie de l'Institut	Etre référent d'un actuaire candidat à la qualification	Candidature	10	Oui	
	Assister à une présentation de mémoires de l'Institut des actuaires sélectionnés pour leur qualité	Présentation	6	Oui	
	Être interviewé pour un journal sur une question actuarielle ou sur l'Institut	Interview	20		Oui
	Animer une conférence de présentation de l'actuariat dans une prépa, université ou école	Conférence	20		Oui
	Etre prénoteur de la commission de qualification	Prénotation	5	Oui	
	Être membre actif assidu d'une commission ou d'un groupe de travail de l'Institut des actuaires	Commission ou groupe	40	Oui	
	Être membre actif assidu d'un conseil d'administration, d'une commission ou d'un groupe de travail professionnel hors Institut des actuaires	Commission ou groupe	40		Oui